



Direction de la Démocratie, des Citoyen·ne·s et des Territoires

2026 DDCT 113 - Subventions (209 500 euros) à 33 associations au titre de l'engagement citoyen et associatif

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris fait du soutien à la vie associative et au développement de l'engagement citoyen une priorité de son action. Par leur capacité à créer du lien, à faire émerger des initiatives et à répondre aux besoins des habitantes et des habitants, les associations constituent en effet des acteurs essentiels de la vitalité et de la cohésion de notre ville.

Depuis plus de dix ans, la Ville de Paris accompagne ainsi durablement le tissu associatif parisien, en mobilisant des moyens financiers et en mettant à la disposition des associations et des porteurs de projets des services, des ressources et des outils destinés à faciliter et à renforcer leur action.

La présente délibération s'inscrit dans cette politique volontariste. Elle vise à soutenir des associations et des projets qui contribuent à développer une véritable culture de l'engagement, à favoriser la participation des Parisiennes et des Parisiens à la vie de la cité et à renforcer leur capacité à agir collectivement sur leur environnement.

Les subventions proposées à l'approbation du Conseil de Paris s'articulent autour de trois grandes priorités :

- **Accompagner et renforcer les associations** , en leur apportant les outils, les conseils et les ressources nécessaires à la consolidation et au développement de leurs activités, notamment en matière de structuration, de développement de l'emploi et de professionnalisation. Cet accompagnement vise également à mieux faire reconnaître leur utilité sociale et à leur permettre d'anticiper les évolutions de leur environnement, en construisant une vision prospective et partagée de leur projet, de leur stratégie et de leur gouvernance ;
- **Soutenir et développer l'engagement bénévole** , en facilitant la rencontre entre les associations et les personnes qui souhaitent s'engager. Il s'agit de mieux répondre aux besoins des associations comme aux aspirations des bénévoles, mais également de proposer un accompagnement dans la durée pour permettre à chacun et chacune de trouver sa place dans la vie associative et de faire vivre son envie d'agir ;
- **Faire vivre la démocratie et renforcer la participation citoyenne** , en soutenant les initiatives qui permettent aux habitantes et aux habitants de mieux s'informer, de prendre part à la vie de leur ville et de contribuer aux décisions et aux projets qui les concernent. Ces démarches participent pleinement au renforcement du « vivre-ensemble » et d'une citoyenneté active, en donnant à chacune et chacun les moyens de devenir acteur de la vie démocratique, économique et sociale de Paris.

À travers ces trois priorités, la Ville de Paris réaffirme ainsi sa volonté de soutenir un tissu associatif dynamique et autonome et de créer les conditions permettant au plus grand nombre de Parisiennes et de Parisiens de s'engager et d'agir. Le soutien à la vie associative constitue à ce titre un levier essentiel de cohésion sociale, de participation citoyenne et de vitalité démocratique de la capitale.

Dans ce cadre, je vous propose d'attribuer une subvention de fonctionnement aux associations suivantes, afin de financer l'ensemble de leurs activités :

A l'association ASTERYA pour un montant de 2 500 €.

Astérya encourage et facilite l'engagement des citoyens, contribue au débat public en matière de vie associative, accompagne les associations dans leurs activités et a publié le Guide pour Agir qui recense 600 associations qui agissent à Paris. En 2026, elle oriente plus particulièrement son action vers les enfants du 18^e arrondissement, pour former des volontaires en service civique et mettre en œuvre la création d'un Repair' Café, projet lauréat du budget participatif, en partenariat avec le centre social Maison Bleue (18^e).

A l'association BENENOVA PARIS pour un montant de 5 000 €.

L'association Benenova Paris cherche à renforcer le passage à l'action de nouveaux citoyens grâce à un programme d'accueil des bénévoles inclusif et adapté à leurs contraintes. Elle propose des missions courtes, ponctuelles et sans condition de compétences. Elle apporte ainsi des ressources à près de 50 associations par an, à travers plus de 400 missions chaque mois.

A l'association COULEURS BRAZIL pour un montant de 30 000 €.

L'association Couleur Brazil bénéficie en 2026 d'un soutien exceptionnel, approuvé par le Conseil de Paris lors de l'adoption du budget primitif 2026. Cette association du 20^e arrondissement, organisée sur le modèle des écoles de samba brésiliennes, propose des activités populaires, culturelles, musicales et sportives aux habitants. Elle contribue à l'animation du nord du 20^e arrondissement grâce au festival Village Borrégo qui mobilise l'ensemble des associations locales. Cette subvention de fonctionnement exceptionnelle permet d'assurer la pérennité de l'association et la poursuite de ses activités malgré la suppression du financement d'un poste d'emploi aidé par l'Etat à compter de 2026.

A l'association IDEASOLIDARITE pour un montant de 10 000 €.

L'association IDEASOLIDARITE travaille au renforcement de la capacité d'action des organismes à but non-lucratif. Son label IDEAS permet de prouver la bonne gouvernance et gestion des associations lauréates, gage de confiance pour les financeurs. Près de 170 organismes ont été accompagnés depuis la création du label et 90 l'ont obtenu. La Ville de Paris soutient cette association dans son changement d'échelle afin qu'elle intensifie la diffusion des bonnes pratiques et renforce la professionnalisation des dirigeants associatifs.

A l'association KILEMA TIERS LIEU pour un montant de 5 000 €.

Le lieu KILEMA s'inscrit dans la dynamique des tiers-lieux citoyens soutenus par la Ville de Paris. Ce lieu est un espace de vie, de rencontre et d'engagement pour les habitants du 17^e arrondissement. L'association s'attache surtout à faire vivre l'inclusion au sein d'un espace partagé grâce à une attention particulière aux personnes en situations de handicap : les espaces de travail, payants, sont ainsi à prix libre pour ces dernières afin de favoriser la mixité. KILEMA met également ses ressources à disposition des associations locales : permanences d'associations partenaires, espaces de réunion, événements, accueil de groupes scolaires etc.

A l'association LE MOMENT pour un montant de 5 000 €.

Basé à Césure dans le 5^e arrondissement, l'association développe des contenus radiophoniques, audiovisuels et éditoriaux favorisant l'expression des jeunes et la valorisation des initiatives locales. Les studios de l'association sont ouverts aux autres associations. Dans un contexte de fragilisation des médias libres et du tissu associatif, la Ville de Paris s'attache à soutenir le pluralisme et la coopération entre les acteurs engagés.

A l'association LE QUATRIEME CAFE pour un montant de 5 000 €.

L'association LE QUATRIEME CAFE mène des actions d'éducation aux médias et à la citoyenneté écologique. Elle a pour objectif de maintenir et de renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les Parisiens. L'essentiel de ses activités se déroulent à la Cantine Collective qui offre une restauration conviviale à petits prix et des activités sociales et culturelles afin de lutter contre l'isolement.

A l'association L'ECOLE DE SKATE PARISIENNE pour un montant de 2 000 €.

L'objectif de l'Ecole de Skate parisienne est d'améliorer l'appropriation de l'espace public dans les quartiers populaires grâce à la pratique des sports de glisse.

A l'association LES AMIES ET AMIS DE L'UNIVERSITE POPULAIRE DU 14E pour un montant de 2 000 €.

L'association organise, chaque année, une vingtaine de conférences. Les thèmes sont choisis l'ensemble des adhérents et des personnes reconnues pour leur expertise scientifique. Chaque séance fait l'objet d'une captation vidéo.

A l'association LES AMIS DU 18E DU MOIS pour un montant de 10 000 €.

L'association les Amis du 18^e du mois publie un mensuel d'informations locales depuis 1994. Ce journal d'informations de proximité est réalisé et diffusé par une équipe de 60 bénévoles et de deux salariées à

temps partiel. Média citoyen, il diffuse et valorise les initiatives dans le 18e, dans les enquêtes, reportages, rencontres, concrétisées par des articles dans le journal.

A l'association MAKABANE DES VOISINS pour un montant de 5 000 €.

L'association travaille à renforcer le lien social intergénérationnel et interculturel dans le quartier Balard Citroën (15^e). MaKabane favorise les rencontres et partenariats (collèges, écoles, associations, biblio), le partage et la solidarité entre habitants. Elle permet également à de nombreuses associations ou collectifs d'habitant de trouver un lieu qui accueille leurs activités.

A l'association PROGRAMME ASSOCIATIF RADIOPHONIQUE D'INTERET SOCIAL pour un montant de 4 000 €.

Cette subvention doit permettre de faire vivre Fréquence Paris Plurielle - FPP 106.3FM, radio associative parisienne. L'association est installée au sein du regroupement d'associations de la rue de la solidarité du 19^{ème} et elle met à disposition de ses bénévoles trois studios (direct, enregistrement et mobile) afin de contribuer à l'expression du tissu associatif implanté à Paris et en banlieue. La radio produit un peu moins de 300 heures de programme par mois pour 75 émissions et 200 bénévoles.

A l'association RESEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS pour un montant de 8 000 €.

Le RNMA fédère l'ensemble des Maisons de la vie associative et citoyenne (MVAC) et outille ce réseau par l'envoi régulier de documents et d'appels à projets, par l'organisation de colloques, de journées d'études et par le soutien apporté aux agents et aux salariés des MVAC. Il pilote également l'observatoire local de la vie associative.

A l'association SCIENCES CITOYENNES pour un montant de 5 000 €.

Sciences Citoyennes promeut l'appropriation des sciences par les citoyens. Sciences Citoyennes propose des informations sourcées qui permettent aux citoyens d'intervenir dans le débat public technoscientifique.

A l'association TOUT AUTRE CHOSE pour un montant de 3 000 €.

Tout autre chose anime un réseau qui regroupe plus de 30 acteurs associatifs et publics travaillant sur la solidarité. L'association propose la mise à disposition gracieuse de ses locaux et infrastructures aux associations de bénévoles ou qui n'ont pas les moyens de disposer de locaux.

A l'association TROUVE TA VOIX pour un montant de 15 000 €.

Trouve Ta Voix est une association dont la mission est de permettre aux jeunes, dans les quartiers prioritaires de révéler leur potentiel par la prise de parole. La méthode développée par l'association permet aux élèves ainsi qu'aux bénéficiaires de prendre confiance en eux, de se sentir davantage légitime de prendre la parole et de prendre leur place de jeunes citoyens.

Également, je vous propose d'attribuer une subvention de projet aux associations suivantes, pour financer une ou plusieurs actions en faveur des Parisiennes et des Parisiens :

A l'association ASSOCIATION DE CULTURE BERBERE ACB, pour un montant de 4 000 €.

L'association organise différentes activités culturelles et de loisirs pour encourager la créativité et les débats. Ces activités permettent aux enfants de s'investir dans des projets collectifs et de développer des compétences telles que la réflexion, la concentration, la logique et le respect d'autrui.

A l'association ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE AFEV, pour un montant de 9 000 €.

L'AFEV proposera des actions de bénévolat (mentorat éducatif et projets de solidarité) et de promotion du volontariat de Service Civique.

A l'association ASSOCIATION DU QUARTIER SAINT BERNARD, pour un montant de 6 000 €.

L'association propose de créer un lieu convivial quotidien sur la place du quartier durant la période estivale : ludothèque, jardinage, couture, balades à vélo, ateliers lecture etc.

A l'association ASSOCIATION DU QUARTIER SAINT BERNARD, pour un montant de 2 500 €.

L'action prend la forme d'une enquête sur les origines de l'Humanité depuis la préhistoire et sur les liens entre les humains et leur environnement au fil du temps. L'objectif est d'encourager des parcours de réussite en donnant aux enfants la charge de conduire un projet de bout en bout et d'explorer de nouveaux lieux pour en tirer des connaissances.

A l'association ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA CULTURE VIETNAMIENNE, pour un montant de 4 500 €.

Cette 5^e édition de l'événement reposera sur « Le Voyage des Saveurs », un parcours culinaire mettant en lumière la richesse des trois régions du Vietnam. Des créations mêlant savoir-faire vietnamien et ingrédients français mettront en valeur le dialogue culinaire entre les deux cultures. Un espace sera dédié à des animations festives du Nouvel An lunaire.

A l'association CAFE ASSOCIATIF PERNETY, pour un montant de 5 000 €.

Le projet de l'association vise à renforcer les solidarités locales autour du Moulin à café afin de promouvoir l'alimentation durable (marché de producteurs), la solidarité intergénérationnelle et les rencontres entre habitants porteurs de projets.

A l'association COLLECTIF B-EL, pour un montant de 4 000 €.

La Rue aux Enfants du 12^{ème} est un festival porté par le Collectif Bel (association des parents d'élèves des écoles Elisa Lemonnier et Bignon) et le Périscope (association portant notamment la Ludoscope). En 2026, se tiendra la 9^{ème} édition.

A l'association COTRAVAUX - RÉSEAU D'ACTEURS DU TRAVAIL VOLONTAIRE, pour un montant de 3 000 €.

En 2026, Cotravaux poursuit sa mission de promotion de la diversité des expériences d'engagement, de citoyenneté et de mobilité qu'elles proposent. L'association souhaite développer en 2026 une stratégie de communication renforcée.

A l'association LA COMPAGNIE DES TROPES, pour un montant de 5 000 €.

L'association organise les 3^e « Rencontres Asso Mécènes » qui réunira 20 entreprises et 20 associations autour d'une soirée d'échange pour nouer des partenariats.

A l'association L'ASSEMBLEE CITOYENNE DES ORIGINAIRES DE TURQUIE (L'ACORT), pour un montant de 2 000 €.

L'association organise la 17^{ème} édition de La Petite Istanbul en Fête. Cet événement culturel et festif donnera lieu à des rencontres littéraires dans les bibliothèques publiques et à un moment convivial autour des associations et artisans du quartier.

A l'association LE MOMENT, pour un montant de 5 000 €.

L'association souhaite lancer une émission radio, « Le Joyeux Bordel », en public et en partenariat avec Makesense. Cette émission est centrée sur un débat d'idée auxquels les spectateurs sont fortement incités à participer. Le projet vise à interroger la place des médias dans la société et encourage les citoyens à exercer leur esprit critique.

A l'association LES AMIS DE LA PLACE CLICHY, pour un montant de 4 000 €.

L'association organise le Festival Mix!Cité pour impliquer les habitants dans la vie du quartier et créer des espaces de rencontres et d'émergence de projets collectifs.

A l'association LES AMIS DE LA PLACE CLICHY, pour un montant de 5 000 €.

Le projet vise à installer « Les bornes de la paix et de la citoyenneté mondiale » sous la forme d'un parcours artistique participatif Place Clichy, aux portes du quartier QPV 17e.

A l'association LES TISSEURS DE PROXIMITÉ, pour un montant de 4 000 €.

L'objectif est de créer un nouveau tiers-lieu de quartier. Il sera organisé autour d'un café des voisins hebdomadaire, d'une soirée festive mensuelle pour tous et toutes et des groupes de coopération pour améliorer la vie du quartier (zéro déchets, visites interculturelles, maraudes musicales, personnes âgées isolées...)

A l'association LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PARIS MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE FEDERATION DE PARIS DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT, pour un montant de 5 000 €.

Le projet vise à soutenir le développement des Juniors associations à Paris et à accompagner des jeunes engagés dans l'élaboration de leurs projets.

A l'association L'INTER-CO, pour un montant de 6 000 €.

La Flèche d'Or, au regard du nombre de bénévoles accueillis, a créé un programme de formations internes : gestion des publics vulnérables, alimentation durable, programmation et organisation d'événements culturels. Ce projet permet de renforcer les compétences et l'engagement des bénévoles au sein de l'association.

A l'association PASSERELLES ET COMPETENCES, pour un montant de 8 000 €.

Le projet vise à renforcer durablement l'écosystème associatif parisien grâce au bénévolat de gouvernance, un besoin fort exprimé par les associations. Il s'agit de mettre en place un accompagnement personnalisé à la structuration interne : diagnostics de gouvernance, clarification des rôles au sein des CA et accompagnement à l'intégration d'administrateurs.

A l'association ROSA-PARKS (PARIS), pour un montant de 3 000 €.

L'association gestionnaire du centre social et culturel souhaite développer une activité d'accompagnement des associations et des porteurs de projets du quartier. Au-delà de la mise à disposition de salles et de matériel, l'association souhaite devenir un lieu ressources en faveur de l'engagement et pour la vie locale.

A l'association LA FOURMILIERE, pour un montant de 3 000 €.

L'association souhaite dynamiser sa communauté en développant son programme événementiel : des festivals (4e édition du Reillefugiés Festival, 3e édition du Festival de l'écologie et un nouveau festival sur la lutte contre la précarité) , 12 chantiers participatifs, les « Fourmissions » avec des associations partenaires, des rencontres en soirée, un atelier de conversation avec des personnes primo-arrivantes et des sorties spéciales (Tour du monde Culinaire, Atelier Théâtre, Atelier Jeux de société...)

A l'association COMITE QUARTIER LATIN, pour un montant de 5 000 €.

L'association souhaite organiser une collecte audiovisuelle des récits du Quartier Latin : habitants, anciens et nouveaux, commerçants, artisans, artistes, libraires, galeristes, responsables de salles de cinéma et de théâtre.

Cette action permettra de constituer un fonds documentaire sur la mémoire vivante du quartier.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris